

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 MAI 1837.

RAPPORT

Fait par M. DESMANET DE BIESME, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur JEAN-HYPOLITE PERÈS.

MESSIEURS,

Par requête à S. M., en date du 14 septembre 1836, le sieur Jean-Hypolyte Perès, inspecteur des messageries Van Gend, demeurant à Liège, demande la naturalisation.

Il est âgé de 49 ans, né à Paris; il vint s'établir en Belgique en 1816, et il épousa, en 1820, une demoiselle de Vilvorde.

Il commença par se vouer à la carrière de l'instruction, qu'il quitta ensuite pour être employé à l'administration des messageries Van Gend, dans laquelle il est actuellement inspecteur.

Les autorités communales de Vilvorde et Quéverain, où il a successivement résidé, et de Liège, où il demeure actuellement, ainsi que toutes celles qui ont été consultées, en attestant sa bonne conduite, sont favorables à sa demande.

Le rapporteur,

V^{te} DESMANET DE BIESME.

Le président,

FALLON (ISIDORE).